

Evolution de l'activité et de l'emploi dans les entreprises de proximité

JUILLET 2014

Contacts presse

UPA : Jean-Côme Delerue - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78 - jcdelerue@upa.fr - Internet : www.upa.fr
Philippe Garrachon - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.73.19.57.64 - pgarrachon@upa.fr - Internet : www.upa.fr

ENQUETE UPA / I+C SUR LA CONJONCTURE ET L'EMPLOI AU 1^{ER} SEMESTRE 2014

La machine à créer l'emploi en France reste en panne

Les résultats de la dernière enquête UPA / I+C portant sur la conjoncture et l'emploi dans l'artisanat et le commerce de proximité au premier semestre 2014 ne révèlent pas d'amélioration, ni sur le plan de la conjoncture ni sur le front de l'emploi.

Les entreprises de proximité qui ont créé plus de 100.000 entreprises et 600.000 emplois supplémentaires au cours des 10 années qui ont précédé la crise de 2008, **ont accusé une baisse de 1,5% de leur chiffre d'affaires au deuxième trimestre.**

Seules 19% de ces entreprises ont embauché sur l'ensemble du premier semestre, en stagnation par rapport à 2013 (voir schémas joints).

Ces chiffres nous rappellent que le pacte de responsabilité n'a encore aucune réalité dans les entreprises et que l'accélération du calendrier de baisse du coût du travail réclamée par l'UPA était totalement justifiée.

Les entreprises de l'alimentation et du bâtiment reculent respectivement de 0,5% et 1%, tandis que les secteurs des travaux publics, des services, de la fabrication et de l'hôtellerie-restauration, voient leur chiffre d'affaires baisser de 2,5 à 3%.

Près d'un tiers (30%) des chefs d'entreprise de l'artisanat et du commerce de proximité prévoient encore une baisse de chiffre d'affaires au cours du 3^{ème} trimestre, tandis que 18% d'entre eux anticipent au contraire une activité plus soutenue, à commencer par les hôteliers-restaurateurs qui traditionnellement fondent des espoirs sur la période estivale.

L'enquête révèle enfin que près d'un quart (24%) des entreprises de proximité (qui emploient au moins un salarié) ont recours au temps partiel. **La moitié de ces contrats à temps partiel sont d'une durée inférieure au nouveau plafond de 24 heures hebdomadaires fixé par la loi.**

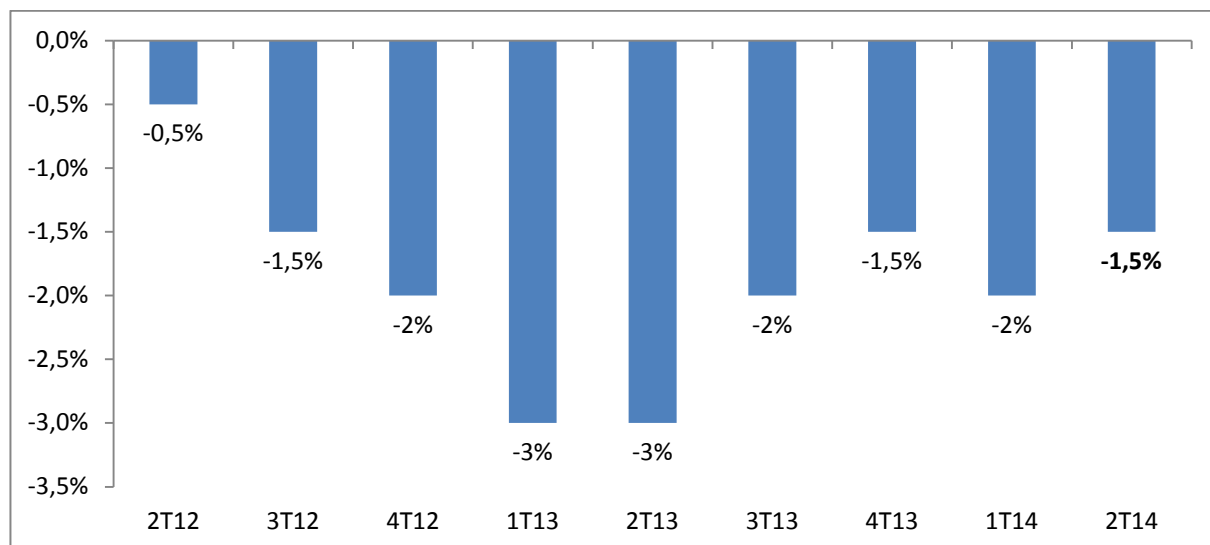
C'est pourquoi l'UPA demande que le nouveau dispositif légal sur le temps partiel soit assoupli, de façon à ce que l'intérêt commun de l'employeur et du salarié puisse être privilégié. Une mesure que le Premier ministre s'est engagé à prendre.

NB

- *Explications de la méthodologie de l'enquête p.8*
- *Présentation de l'UPA et des entreprises de proximité p.9*

RESULTATS DES ENTREPRISES DE PROXIMITE AU 2^{ème} TRIMESTRE

Evolution du chiffre d'affaires global des entreprises de proximité

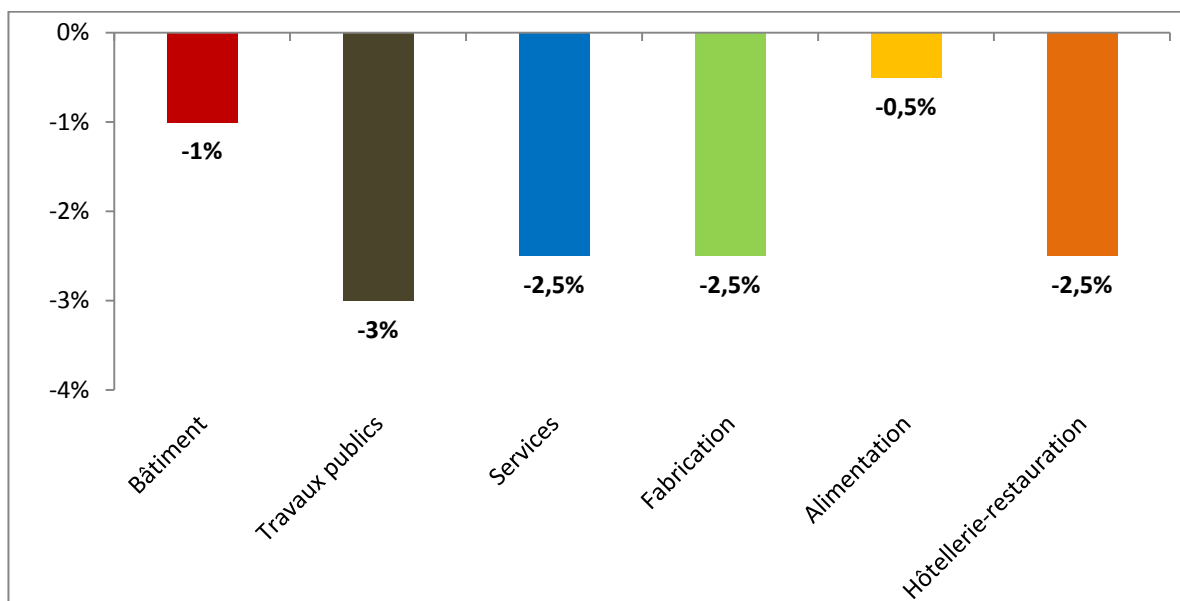


Evolution du chiffre d'affaires par rapport au même trimestre de l'année précédente

La reprise timide de l'économie française, visible depuis le 2nd semestre 2013, ne bénéficie toujours pas au secteur de l'artisanat et du commerce de proximité. En effet, le chiffre d'affaires s'oriente à nouveau à la baisse au cours du printemps 2014 : - 1,5 % comparé à la même période un an plus tôt.

Tous les secteurs enregistrent un recul de leur chiffre d'affaires, en particulier les travaux publics (- 3 %), l'hôtellerie-café-restauration, les services et la fabrication (- 2,5 % chacun). Le repli d'activité est un peu moins marqué pour les artisans du bâtiment (-1%) ainsi que pour ceux de l'alimentation (et du commerce alimentaire de proximité) avec -0,5 %.

Evolution du chiffre d'affaires des différents secteurs

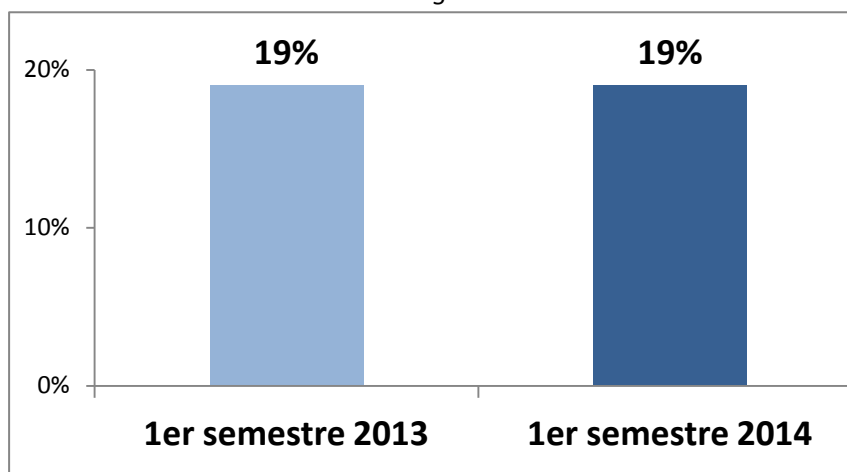


Evolution du chiffre d'affaires par rapport au même trimestre de l'année précédente

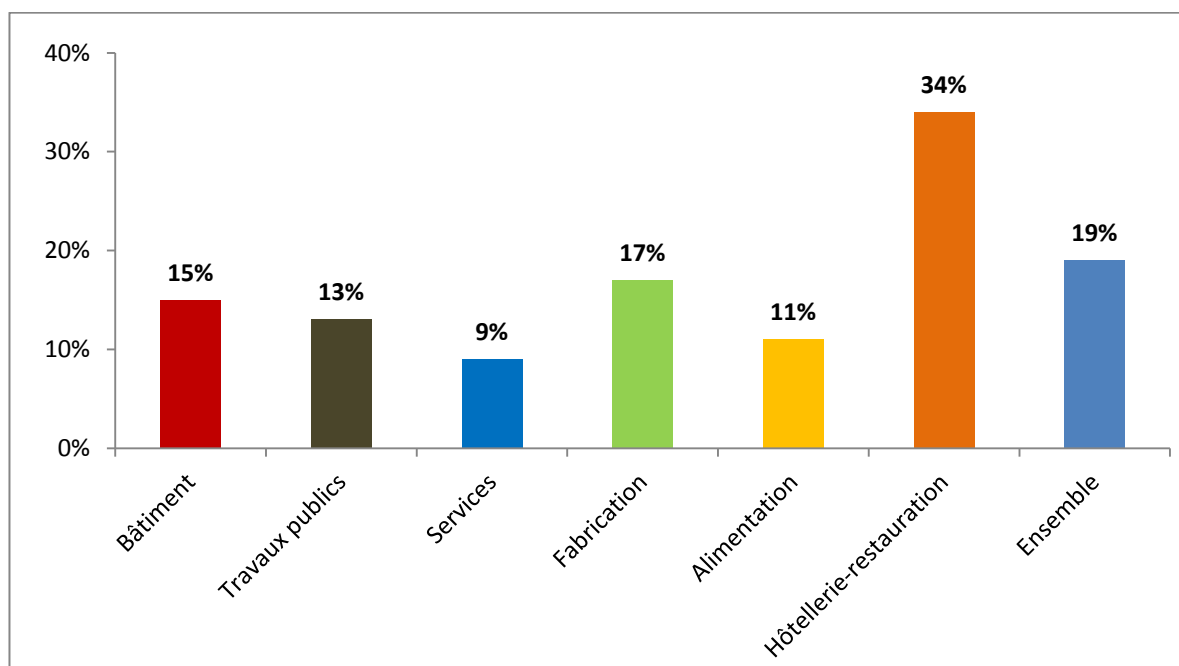
EMBAUCHE EFFECTIVE

**Proportion d'entreprises de proximité
ayant embauché au cours du premier semestre 2014 : 19%**
(parmi celles employant au moins un salarié)

Données générales



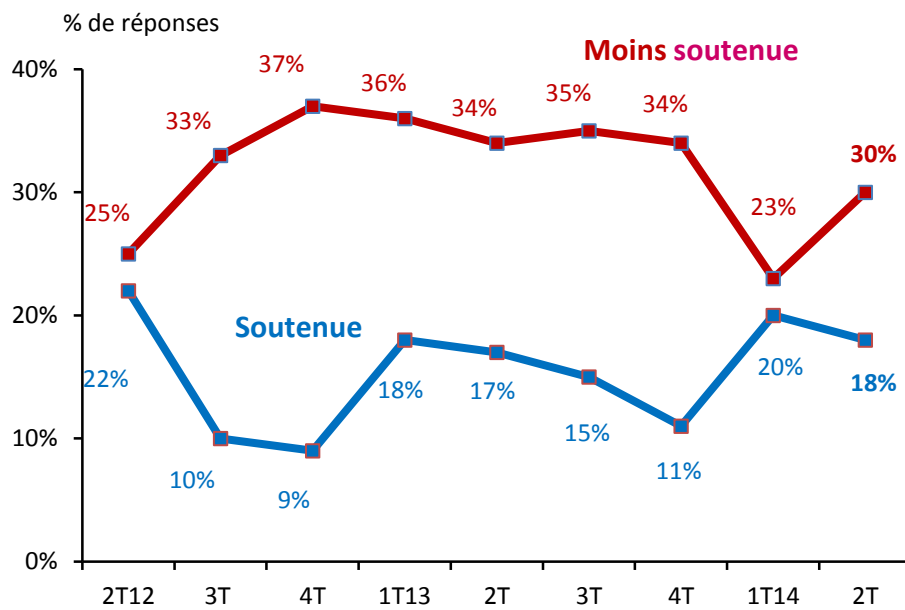
Détails selon les secteurs



Le chiffre d'affaires en berne des entreprises de proximité a continué de pénaliser les embauches au cours du premier semestre 2014. 19 % des entreprises ont procédé à des embauches sur les six premiers mois de l'année, soit une proportion identique à l'an dernier. Le nombre moyen de salariés embauchés est lui aussi resté stable à 1,6.

Les entreprises de l'hôtellerie-restauration se distinguent nettement en recrutant plus que dans les autres secteurs. Si la fabrication, le bâtiment et les travaux publics affichent encore des taux d'embauche convenables, le recrutement apparaît en revanche faible dans les entreprises de l'alimentation et encore davantage dans les services (9%).

ANTICIPATION



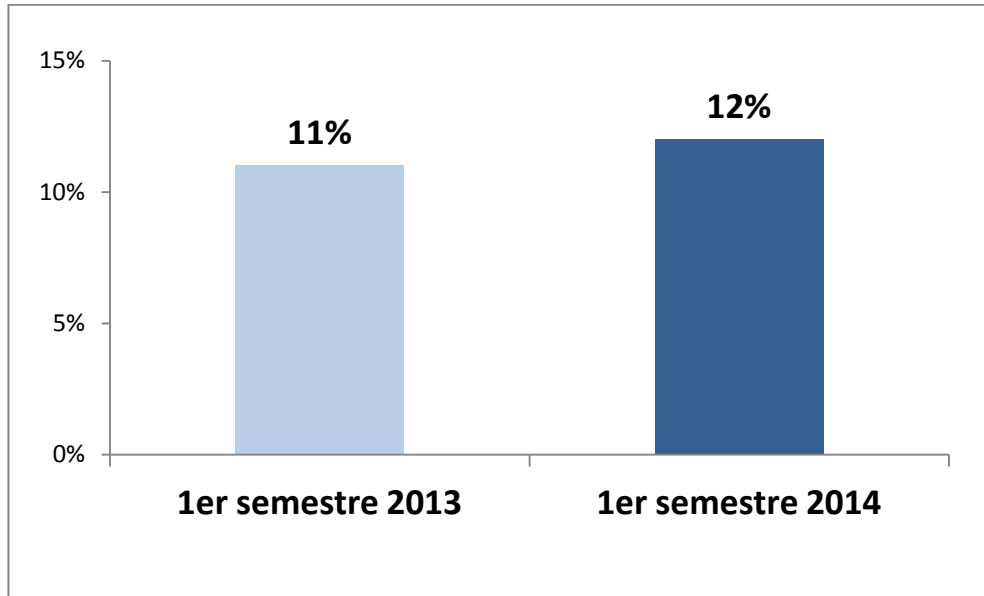
Evolution prévue de l'activité des entreprises au cours du trimestre à venir

Les perspectives d'activité concernant la période estivale s'annoncent plutôt médiocres. En effet, 30% des chefs d'entreprise anticipent une baisse de chiffre d'affaires contre moins d'un quart trois mois plus tôt. Parallèlement, ils sont désormais moins de 20% à tabler sur une hausse de leur activité. Seuls les professionnels de l'hôtellerie-restauration demeurent optimistes.

INTENTIONS D'EMBAUCHE

**Proportion d'entreprises de proximité
prévoyant d'embaucher au cours du second semestre : 12%**

Données générales



Les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité devraient procéder à moins d'embauche sur la deuxième partie de l'année 2014. Ainsi, 12% envisagent de recruter des salariés (contre 19% ayant embauché sur le premier semestre) soit une proportion quasi-identique à l'an passé.

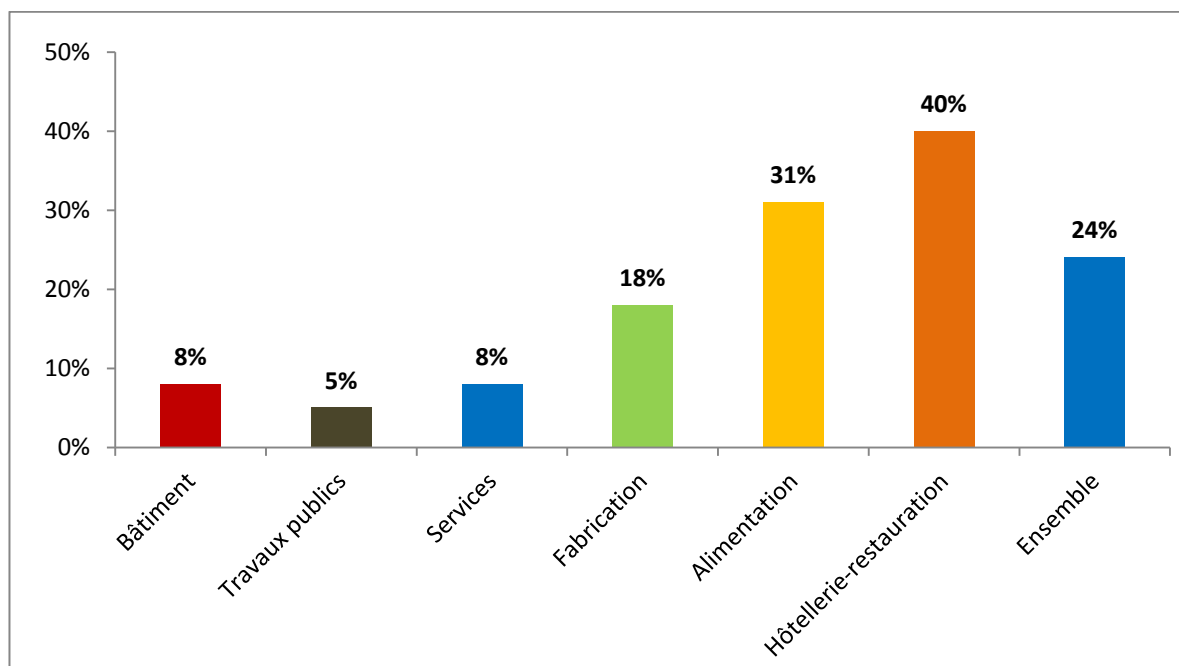
Les artisans des travaux publics sont les plus pessimistes avec seulement 5% d'entre eux comptant recruter. Une intention d'embauche également faible (10% et moins) pour les services, la fabrication et le bâtiment. Les entreprises de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration affichent les intentions d'embauche les plus élevés : respectivement 15 % pour les premiers et 20 % pour les seconds.

TEMPS PARTIEL

RECOURS AU TEMPS PARTIEL

Proportion d'entreprises de proximité ayant eu recours au temps partiel au cours du premier semestre 2014 : **24%**

Détails selon les secteurs



Près d'un quart des entreprises de proximité ont eu recours au temps partiel au cours du premier semestre.

Mais la situation diffère très largement selon les secteurs. La présence d'emplois à temps partiel est surtout importante dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et de l'alimentation : respectivement 40% et 31% des entreprises. A l'inverse, le recours au temps partiel est faible pour les artisans du bâtiment, des travaux publics et des services.

DUREE DE TRAVAIL INFÉRIEURE A 24 HEURES HEBDOMADAIRES

Proportion d'entreprises de proximité employant à temps partiel pour une durée inférieure à 24 heures par semaine : **51%**

La moitié des contrats à temps partiel ont une durée de travail inférieure à 24 heures. Ces contrats sont majoritaires chez les artisans des travaux publics (64%), du bâtiment (55%), et de de l'hôtellerie-restauration (54%). La proportion de contrats de ce type un peu plus faible dans le secteur de la fabrication (42%).

Ce communiqué se fonde sur une enquête réalisée durant la 1^{ère} quinzaine du mois de juillet 2014 par l'Institut I + C pour le compte de l'UPA auprès d'un panel représentatif de 4.400 entreprises à raison de :

- 1.300 entreprises artisanales du bâtiment (gros œuvre, second œuvre technique, second œuvre finition,...)
- 400 entreprises artisanales de travaux publics
- 750 entreprises artisanales de services (réparation automobile, taxis, ambulances, coiffure, blanchisserie, teinturerie,...)
- 750 entreprises artisanales de fabrication (travail des métaux, bois ameublement, textile habillement, imprimerie,...)
- 750 entreprises de l'artisanat de l'alimentation (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, poissonnerie,...) et 300 du commerce alimentaire de proximité (épicerie, fruits et légumes, produits laitiers, ...)
- 450 HCR (hôtels-cafés-restaurants)

L'UPA

- ✓ *4 confédérations*
- ✓ *55 organisations professionnelles nationales*
- ✓ *115 UPA territoriales en France métropolitaine et Outre-Mer*

LES ENTREPRISES DE PROXIMITE

- ✓ *Plus de 300 métiers du bâtiment, de la fabrication, des services, des travaux publics, de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration*
- ✓ *1 300 000 entreprises, soit 40% des entreprises françaises*
- ✓ *3 millions de salariés, soit 20% des effectifs salariés du secteur privé*
- ✓ *4 millions d'actifs*
- ✓ *380 milliards d'euros de chiffre d'affaires*